## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

LUNDI, 20 février 1865.

M. JOLY-M. le PRÉSIDENT :- Quand il s'agit de changer la constitution d'un Etat, il est bon d'étudier avec soin, sous tous ses points de vue, la nouvelle constitution que l'on propose de substituer à l'ancienne; il est bon de ne pas mépriser l'expérience des siècles. L'histoire est le meilleur guide de l'homme d'Etat; elle doit être son point de départ ; et ce serait mépriser ses leçons que de vouloir disposer de l'avenir, avant que de savoir comment la Providence a disposé du passé. Pour employer une phrase banale, mais vraie, il n'y a rien de nouveau sous le ciel. L'histoire du monde est une ronde perpétuelle. Les mêmes événements passent et repassent devant nos yeux, sous des formes assez variées, il est vrai, pour tromper un observateur superficiel; mais celui qui veut penser et approfondir n'aura pas de peine à découvrir que les hommes se sont laissé dominer dans tous les temps, par les mêmes motifs et les mêmes passions, et il en viendra à la conclusion que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les hon. ministres qui ont déroulé devant nous le projet de confédération ont appuyé tous leurs argumente sur le futur ; ils ont voulu prophétiser; mais l'histoire est une lettre morte pour eux. Avant que de prédire le sort de notre confédération future, ils auraient du nous dire quel avait été le sort des confédérations passées. Ce n'est pas tout que d'évoquer un tableau splendide de grandeur et de prospérité; il faut d'abord s'assurer que les bases sur lesquelles on veut élever cet édifice sont des bases sûres et éprouvées; ce point établi, il est temps de commençer à construire. Comme l'a dit un des grands professeurs de la science politique, " la sagesse de l'homme d'Etat est le résultat de l'expérience et non de la théorie." Au reste, je ne m'étonne nullement de la répugnance que les avocats de la confédération éprouvent à faire allusion au passé. L'hon. ministre de l'agriculture seul a eu le courage d'ouvrir le livre où sont enregistrées les chroniques du monde, et il s'est empressé de le refermer avec cette remarque bien significative, surtout venant de lui:

"Dans toutes les constitutions où le principe fédéral a été adopté, il est indubitable que l'on rencontre toujours le même vice fatal : la faiblesse

de l'autorité centrale. Cette maladie a été la maladie mortelle de toutes les confédérations dont j'ai entendu parler ou dont j'ai lu l'histoire; elles sont mortes de consomption."

Ce que le gouvernement n'a pas voulu faire, nous allons le faire. Nous allons demander conseil à tous les peuples qui ont adopté la constitution fédérative, et puisse le récit de leur triste expérience nous être utile. en nous mettant en garde contre les mêmes périls. Je ne ferai que jeter un coup-d'œil rapide sur l'histoire de chaque confédération; ce ne sera pas mes propres vues que j'essaierai de faire adopter, mais celles d'hommes éminents qui ont fait de l'art de bien gouverner les peuples l'étude de leur vie ; j'emprunterai, autant qu'il me sera possible de le faire, les paroles mêmes dont ils se sont servis. Lord BROUGHAM, dont le parlement impérial écoute la voix avec respect, dans son ouvrage sur la philosophie politique Political Philosophy, dans la troisième partie, s'exprime ainsi:

"Outre les autres défauts de l'union fédérative, sa tendance incontestable à créer le refroidissement et même l'hostilité entre les différentes parties d'une nation, est un obstacle insurmontable au bon fonctionnement de ce principe de gouvernement."

Plus loin, il ajoute:

"Pour trouver la preuve de cette proposition, il n'y a qu'à jeter un coup-d'œil sur l'histoire de l'ancienne Grèce. De même qu'un Florentin détestait un Siennois plus qu'un Allemand ou qu'un Espagnol, ou même qu'un Turc, dans les temps modernes, de même, dans les temps anciens, un Athénien détestait un Spartiate ou un Thébain blen plus qu'un Persan. L'union fédérale, en conservant une ligne de démarcation entre ses différents membres, encourage au plus haut degré la croissance de tous ces préjugés pernicleux que tout gouvernement doit regarder comme son premier devoir de déraciner, parce qu'ils conduisent directement à l'anarchie et à la guerre civile."

Si nous passons des confédérations de la Grèce et de l'Italie à celle des Sept Provinces Unies (maintenant la Hollande et la Belgique) nous y trouvons le même état de choses. Laissons parler lord MACAULAY (premier volume de son histoire d'Angleterre):

"L'union d'Utrecht, construite à la hâte, au milleu des convulsions d'une révolution, dans le but de faire face aux exigences du moment, n'avait jamais été pesée avec calme, ni perfectionnée, dans une époque de tranquillité. Chacune des sept provinces que cette union réunissait en un faisceau, conservait presque tous les droits de souveraineté, et exigeait du gouvernement fédéral le respect absolu de ces droits. Comme les